

Annexe 1 : Fiches-actions détaillées, CCPLD

- FA n°1: Etude pré-opérationnelle OPAH RU
- FA n°2: Renforcement de la Maison des Services Publics de Landerneau
- FA n°3: Mise en place du programme culturel SOÑJ

	ÉTUDE PRÉ-	OPÉRATIONI	NELLE (OPAH-RU		
Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offre attractive de logements et favoriser les opérations de renouvellement urbain					
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorit	ré 1	Localis Périmè		Communes of Daoulas, pér	de Landerneau et imètres ORT
Présentation générale	Contexte LA CCPLD a signé en 2019 sa deuxième convention d'OPAH afin de poursuivre l'amélioration du parc d'habitat privé, en donnant accès aux aides de l'ANAH aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements aux situations de handicap ou de vieillissement des occupants. En complément de ce dispositif déjà opérationnel elle souhaite aujourd'hui, en cohérence avec son projet de territoire visant à renforcer les centralités, étudier la pertinence de mettre en place une OPAH RU afin de répondre aux situations plus complexes de renouvellement urbain et de traitement de l'habitat indigne et dégradé, et mieux articuler la thématique de l'habitat avec les autres champs d'action concourant à la dynamisation des centres-villes (commerce, espaces publics). Objectifs Afin de construire une stratégie d'intervention globale et garantir l'opérationnalité du dispositif, l'étude pré-opérationnelle vise à mener un diagnostic complet (identification des enjeux et potentialités, échantillonnages d'immeubles, enquête ménage) pour : - Identifier plus finement les problématiques existantes sur les centralités ; - Quantifier les besoins de réhabilitation et d'adaptation des logements ; - Préciser les périmètres d'intervention de l'éventuelle OPAH RU ; - Inventorier les actions complémentaires à mettre en place.					
Calendrier prévisionnel	Décembre 2021 – Juin	2022				
Acteurs du projet	Collectivité pilote : CC Partenaires financeur (maximum 25%), Cons	s potentiels : Al			Banque des t	erritoires
	Dépe	enses			Recette	s
	Poste	Montant est	imatif	Finan	ceur	Montant
	Etude	40	0000€	ANAH		50%
Présentation financière				Banque des Conseil Dép du Finistère	artemental	À définir À définir
				CCPLD		À définir
	Total	40	0000€	Total		100 %
Indicateurs de suivi	 Réalisation d'un cahier des charges pour la consultation d'entreprises; Lancement et réalisation de l'étude pré-opérationnelle par commune; Rendu du rapport final; Evaluation de l'opportunité de création d'une OPAH RU en lien avec les partenaires; Avis de l'ANAH, de la DDTM et du Conseil Départemental sur la mise en œuvre d'une OPAH-RU; Le cas échéant, définition de la stratégie à mettre en place. 			es partenaires ;		
Indicateurs de résultats	 Lancement du suivi-animation de l'OPAH-RU ou renforcement des objectifs de l'OPAH classique par avenant à la convention Nombre de logements réhabilités et remis sur le marché 					

*Légende	financement
----------	-------------

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

RENFORCEMENT DE LA MSP DE LANDERNEAU			
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau 59 rue de Brest
Présentation générale	Contexte La Ville de Landerneau accueille au sein de la Maison des Services Publics (MSP) de nombreux services: Pôle emploi, CAF, CARSAT, Mission locale, DGFIP, etc., ce qui est un atout pour le territoire et ses habitants. Aujourd'hui un projet est en cours pour mieux structurer la MSP et optimiser son fonctionnement, notamment en terme d'accueil et d'animation. Objectifs - Améliorer la qualité du service public rendu en répondant au plus près des usagers; - Améliorer les conditions d'accueil du public; - Faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives en accompagnant les usagers dans la transition numérique; - Accroître la visibilité et la lisibilité de la MSP sur le territoire; - Animer et développer le réseau des services présents ou de permanence à la MSP. Description Plusieurs actions sont prévues pour répondre à ces objectifs: - Recrutement et formation d'un conseiller numérique: son rôle sera d'accueillir les usagers, apporter des réponses de 1er niveau, les orienter vers les différents services, et les accompagner dans leurs démarches en ligne. N.B.: Le recrutement a déjà eu lieu, et le conseiller numérique a pris ses fonctions le 1er septembre 2021 pour une durée de 2 ans. Son contrat prévoit une période d'alternance avec l'AFPA pour se former aux techniques d'accueil; - La création d'un espace d'accueil numérique avec plusieurs postes informatiques; - Le réaménagement complet de l'accueil de la MSP pour rendre le hall d'accueil plus ouvert, les espaces plus lisibles et mieux articuler les différents niveaux du bâtiment (rez-de-chaussée et rez-de-jardin notamment). Les différents partenaires seront associés à la démarche pour déterminer leurs besoins et co-construire un modèle d'animation et de renforcement du réseau de services.		
Calendrier prévisionnel	Recrutement d'un conseiller numérique : Septembre 2021 Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre : Septembre-Octobre 2021 Ateliers avec les partenaires : fin 2021 Réalisation des travaux de réaménagement : 2022 Date prévisionnelle de fin du projet : 2023		nbre-Octobre 2021
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : CCPLD Partenaires potentiels : Etat, Département, Ville de Landerneau		
Présentation financière	Sans objet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux de réaménagement du pôle d'accueil - Engagement d'un travail partenarial avec les différents services et acteurs		
Indicateurs d'avancement			
Indicateurs de résultats	 Amélioration des conc usagers, taux de satisf 	iller numérique par les usagers litions d'accueil et de la qualité d action) tion et cohésion entre les services	·

	MISE EN PLACE DU PROGRAMME CULTUREL SOÑJ			
Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Commune de la CCPLD : Lande Logonna-Daoulas, Daoulas, Sa		, La Roche-Maurice, La Martyre, Har	ivec,
	Contexte			
	Depuis plusieurs années, la ville de Landerneau et la CCPLD cherchent à développer l'o culturelle, et faire de Landerneau et de son territoire un bassin unique d'ancrage dédié à la créar contemporaine, dans la continuité de la dynamique créée par le FHEL et de la Galerie de Rohan festival SOÑJ est un évènement culturel biennal associant patrimoine et art contemporain, s'inscrit dans la stratégie de développement touristique définie en 2017. Sa mise en place a confiée à l'association l'Atelier culturel, structure implantée sur le territoire et possédant une fe expérience dans ces domaines. Huit communes sont concernées par cette première édition, ce Landerneau et Daoulas. Initialement programmé au printemps 2021, cette première édition à être reportée à 2022 en raison de la situation sanitaire. Objectifs - Conforter l'identité culturelle du territoire; - Développer l'animation touristique en créant un nouveau temps fort et en proposant projet structurant à l'échelle communautaire; - Valoriser les atouts culturels, artistiques et patrimoniaux du territoire; - Créer du lien entre les habitants et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. Description Le festival réunira pendant 15 jours de multiples pratiques artistiques dans un programme qui a spectacle vivant, installation, sculpture, peinture, performance, vidéo, concert et rencontres a les artistes. Une dizaines d'artistes et deux collectifs sont invités à créer des œuvres au sein de lieux sélectionnés (sites patrimoniaux, industriels, religieux et naturels).			
Présentation générale				
Calendrier prévisionnel	Du 14 au 22 mai 2022.			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : CCPLD Maîtrise d'œuvre : L'Atelier Culturel Partenaires financeurs : DRAC, Région, Département, partenaires privés			
	Dépenses Poste	Montant	Recettes Financeur	Montant
	Prestation des artistes	160 000 €	CCPLD	150 000 €
	Spectacles vivants	60 000 €	Commune de Landerneau	30 000 €
Présentation	Communication	15 000 €	Communes de la communauté	20 000 €
financière	Médiation	15 000 €	DRAC	10 000 €
	Transport hébergement	15 000 €	Région	30 000 €
	Autres	5 000 €	Département	10 000 €
			Partenaires privés	20 000 €
	Total	270 000 €	Total	270 000 €
Indicateurs d'avancement	 Réalisation d'œuvres par les artistes Programmation d'animations Communication autour de l'évènement 			
Indicateurs de résultats	 Réalisation de l'évènement Nombre de visiteurs enregistré Pérennisation de l'évènement (reconduction) 			

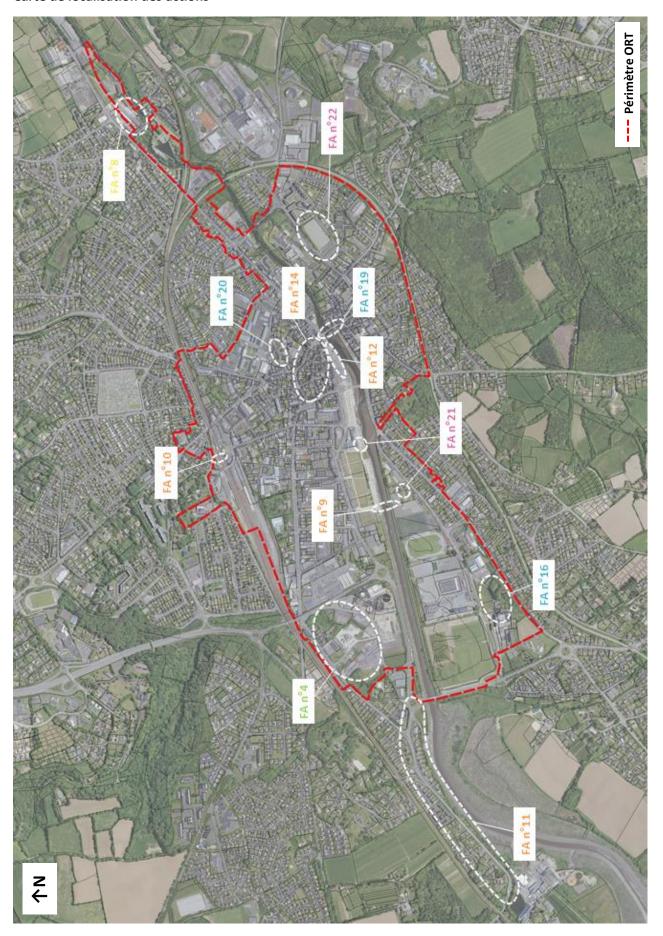
*1	égende	financement
	2021112	illiancemeni

A solliciter Accordé Sollicité, en atte	ente de réponse Sollicité, refusé
---	-----------------------------------

Annexe 2 : Fiches actions détaillées, Ville de Landerneau

- FA n°4 : Secteur Bois Noir : opérations de déconstruction-dépollution
- FA n°5: Réalisation d'un document marketing à destination des investisseurs
- FA n°6: Réalisation d'un guide pour les nouveaux commerçants
- FA n°7: Réalisation d'une charte d'occupation commerciale du domaine public
- **FA n°8 :** Création d'un tiers-lieux sur le site de la Briqueterie
- FA n°9: Aménagement d'une passerelle mobile sur l'Elorn
- FA n°10: Prolongement de la passerelle ferroviaire PEM
- FA n°11: Aménagement d'une liaison douce le long de la vallée de l'Elorn
- FA n°12 : Pacification de la voirie quai du Léon et rue de la Tour d'Auvergne
- FA n°13 : Déploiement d'un dispositif de stationnement connecté
- **FA n°14 :** Aménagement de zones partagées
- FA n°15: Modernisation du réseau d'éclairage public et mise en place du SDAL
- FA n°16: Aménagement du site des Bénédictines
- FA n°17: Dragage de l'Elorn et aménagement d'un parc paysager
- FA n°18: Refonte du circuit d'interprétation du patrimoine et des deux lignes touristiques
- FA n°19 : Consolidation et valorisation du Pont Habité
- FA n°20 : Rénovation de l'Eglise Saint-Houardon
- FA n°21: Aménagement de deux pôles de services multi-pratiques
- FA n°22 : Aménagements liés à l'arrivée du second collège

Carte de localisation des actions



DÉCONSTRUCTION-DÉPOLLUTION DU SECTEUR BOIS NOIR				
Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offre attractive de logements et favoriser les opérations de renouvellement urbain			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Avenue Hervé de Guébriant, al <u>N.B.</u> : Cette action concerne uni- plus au sud qui a vocation à acc	quement la partie située	au nord de l'allée du Bois No	
Présentation générale	Contexte Le secteur du Bois noir est l'un des trois secteurs stratégiques en termes de renouvellement urbain du centre-ville de Landerneau. Ancienne zone d'activités industrielles et artisanales, ce secteur qui marque l'entrée du centre-ville a aujourd'hui vocation à accueillir des opérations mixtes d'habitat et de services. Le réaménagement du Bois Noir représente une opération complexe, qui doit faire l'objet d'une dépollution avant d'être réaménagé. L'ancienne zone industrielle construite dans les années 60 a en effet accueilli plusieurs activités (cimenterie, usine de fabrication d'installations métalliques pour l'élevage, chaudronnerie, carrosserie pour poids lourds, usine de fabrication d'engrais chimiques) dont certaines sont ou ont été des ICPE. La proximité avec l'Elorn et de la nappe souterraine en fait également un site sensible. La Ville de Landerneau a signé une convention opérationnelle en juillet 2019 avec l'EPFB pour l'acquisition du foncier ainsi que pour la réalisation des études de déconstruction et la mise en compatibilité des sols. Objectifs Réaliser des investigations sur l'ensemble du site de l'ancienne zone industrielle du Bois Noir (diagnostic de pollution et diagnostic des eaux souterraines et des gaz du sol); Etablir un plan de gestion sur la base du projet défini dans le cadre de l'étude urbaine pour rendre le projet suffisamment mature et faciliter le démarrage de la phase travaux. Description technique Sur l'ensemble du site, il est préconisé la réalisation de 59 sondages et 4 piézairs.			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début d Date prévisionnelle de fin de ré			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Ville de Landerneau Maître d'ouvrage : EBF Bretagne AMO : bureau d'études Burgeap Maîtrise d'œuvre : société EGIS Partenaires financeurs : EPF Bretagne (portage foncier) Autres partenaires financeurs potentiels : ADEME, Région, Etat			
	Dépense	s	Recettes	
Duf a substitue	Poste	Montant	Financeur Région – Appel à projet	Montant
Présentation financière	Études + travaux	2 240 000 €	« Fonds friches » Maître d'ouvrage - Ville	Non défini
			de Landerneau	2 2 4 2 2 2 2
Indicateurs d'avancement	Total 2 240 000 € Total 2 240 000 € Mise en œuvre d'un programme d'investigations de diagnostic pollution Réalisation des différents sondages Interprétation des résultats Remise d'un rapport d'étude intégrant un plan de gestion (identification des travaux de dépollution à mener pour la mise en compatibilité des sols). Réalisation des travaux de déconstruction et dépollution.			
Indicateurs de résultats	 Mise en compatibilité des sols Poursuite des opérations d'aménagement du site dans le cadre du projet de renouvellement urbain 			

	A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé	
--	--------------	---------	----------------------------------	-------------------	--

RÉALISATIO	RÉALISATION D'UN DOCUMENT MARKETING À DESTINATION DES INVESTISSEURS			
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau			
Présentation générale	Contexte La commune de Landerneau est marquée per un dynamisme économique fort, qui fait partie de son identité. Néanmoins elle n'échappe pas à la périphérisation de certaines secteurs d'activités et subit en partie la proximité de la métropole brestoise également très attractive. Il convient donc de conforter la position de Landerneau, et plus particulièrement son centre-ville, comme un pôle économique majeur. Objectifs - Promouvoir les atouts de Landerneau auprès des investisseurs ; - Attirer de nouveaux porteurs de projets pour conforter le tissu économique centre-ville. Description Le document marketing reprendra les chiffres clés du territoire en termes d'activité économique et s'appuiera sur des retours d'expérience de commerçants récemment installés, ainsi que sur le témoignage d'habitants et visiteurs (micro-trottoir). Il sera réalisé en interne, avec l'appui de la manager de centre-ville et la participation des différents acteurs concernés.			
Calendrier prévisionnel	Daté prévisionnelle de début du projet : Septembre 2021 Daté prévisionnelle de fin du projet : Janvier 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires potentiels : CCPLD, CCI, CMA, Landerneau Boutiques, Union CDHR.			
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à déterminer			
Indicateurs d'avancement	 Identification du contenu (atouts à mettre en avant, formats, modalités d'actualisation etc.) Prises de contact auprès de commerçants en centre-ville pour cerner les facteur d'attractivité et récolter des témoignages Recueil de témoignages auprès de la population et des visiteurs Réalisation de maquettes des supports marketing Impression et diffusion des supports (mise en ligne, affichage) 			
Indicateurs de résultats	 Nombre de sollicitations de porteurs de projets Nombre d'installations de nouveaux commerçants en centre-ville 			

RÉA	ALISATION D'UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX COMMERÇANTS	
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services	
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	
Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau	
Présentation générale	Contexte Pour répondre aux enjeux de maintien du commerce en centralité, plusieurs dispositifs d'aides ont pu être mis en place à l'échelle de la CCPLD, dans le cadre de sa Politique Locale du Commerce, et de la Ville de Landerneau, auxquelles s'ajoutent les dispositifs de l'Etat. Il est parfois difficile pour un nouveau porteur de projet d'avoir connaissance de toutes ces aides et de savoir comment les mobiliser, ce qui peut être dommageable et impacter la faisabilité de son projet. Objectifs Rendre plus lisibles les différents dispositifs d'aides aux commerçants ; Favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets en leur permettant d'obtenir des sources de financement pour mener à bien leurs projets ; Description Ce guide recensant les principaux dispositifs d'aides sera disponible en ligne, via le site de la Mairie, et en version papier. Il se voudra synthétique pour faciliter sa lecture, et fera le lien avec les différentes plateformes permettant de déposer une demande de financement. I sera réalisé en interne avec l'appui de la manager de centre-ville et la participation des différents acteurs concernés.	
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du projet : Mars 2022 Date prévisionnelle de fin du projet : Juillet 2022	
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires potentiels : CCPLD, CCI, Landerneau Boutiques, Union CDHR.	
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à déterminer	
Indicateurs d'avancement	 Identification du contenu Réalisation de maquettes pour le format papier Impression et diffusion des supports Mise en ligne d'un espace dédié au commerce sur le site de la Mairie 	
Indicateurs de résultats	 Taux de consultation du document Nombre de commerçants ayant sollicité des aides financières Actualisation du document 	

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement services	économique et commerc	ial, et conforter le maillage de
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau
Présentation générale	intégration paysagère e - Mettre en valeur les e centre-ville (secteurs pr - Garantir une meilleure d - Renforcer l'attractivité	pent ainsi à l'animation du cont également les espaces puret cycles, accès PMR) et nont pas bien maîtrisés. Un ét places et la manager de cerques d'aménagement propre de terrasses à l'échelle du traggner en cohérence; spaces publics et renforce otégés dans le cadre du SPF cohabitation des différents et ouristique et commercial des de terrasses accueillants ents et professionnels qui ces de stationnement, etc.) et s, chaises, parasols, porte-me, etc. Il prendra la forme d'ure et concise avec des visu ensible par tous. Il sera réa ville et avec la participation urbanisme aménagement, s Landerneau faisant l'objet de la concise avec des visu ensible par tous. Il sera réa ville et avec la participation urbanisme aménagement, s Landerneau faisant l'objet de la concise avec des visus ensible par tous. Il sera réa ville et avec la participation urbanisme aménagement, s	entre-ville et offrent des espaces ablics et peuvent avoir un impact uire à la qualité patrimoniale et cat des lieux a déjà été réalisé par atre-ville en juin 2021 et a permis es au centre-ville de Landerneau centre-ville pour favoriser leur r la dimension patrimoniale du R); usages au sein de l'espace public et qualitatifs. Excupent une partie de l'espace et précisera les principes à suivre enus, etc.), de végétalisation, de la guide pédagogique (brochure) els afin de rendre le document lisé par un prestataire extérieur, des différents acteurs concernés ervice communication, coloriste-
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du proje Date prévisionnelle de fin du projet : N		
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landernea Partenaires potentiels : ABF, CCI, CMA		lerneau Boutiques
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à de	éterminer	
Indicateurs d'avancement	 Définition des principes d'aménagement de la charte et rédaction d'un cahier de recommandations. Réalisation de la maquette du document Validation auprès des différents partenaires Diffusion de la Charte auprès des chambres consulaires, des commerçants et sur le site internet de la Ville Mise en place d'une campagne de communication (communiqué de presse) 		
Indicateurs de résultats	 Respect des principes de la Char Mise en valeur des espaces publ Evaluation et révision de la Char 	ics	

8		
4	1	

CRÉATION D'UN TIERS LIEU SUR LE SITE DE LA BRIQUETERIE

Axe de rattachement

Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services

Maturité et priorité du projet

Projet en cours d'élaboration / Priorité

Localisation / Périmètre

Centre-ville de Landerneau 116 rue de la Tour d'Auvergne, Traon Elorn

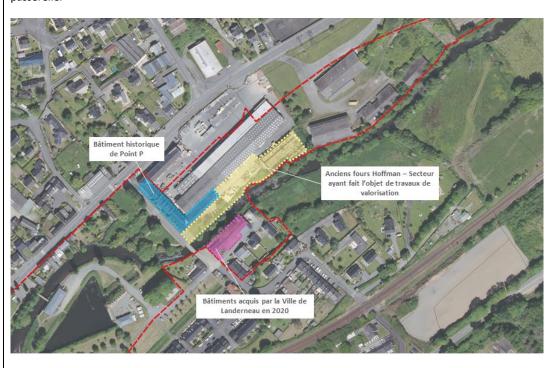
Contexte

Le secteur de Traon Elorn est un site de renouvellement urbain, situé en partie sur la commune de Plouédern, et le témoin majeur du passé industriel de la ville de Landerneau. Il a en effet conservé les vestiges de la Société linière du Finistère et de la Grande Briqueterie, activités qui se sont succédées et ont fortement contribué au dynamisme économique et au développement de la ville au cours du 19e siècle. Pour préserver et valoriser ce patrimoine unique, la Ville de Landerneau a mené un diagnostic programmatique en 2016 et réalisé une première phase de travaux en 2018 permettant de valoriser et de sécuriser le site des anciens fours Hoffman pour l'ouvrir au public.

Elle souhaite aujourd'hui poursuivre sa requalification en créant un tiers-lieu qui permettrait de mélanger des activités économiques, artisanales, culturelles, artistiques, tout en préservant le souvenir de son passé industriel. L'aménagement d'une voie verte est par ailleurs en cours pour renforcer les connexions est faire de ce site un véritable lieu traversant et intégré au centre-ville. Ce site se situe notamment sur le tracé du sentier communautaire reliant La Roche-Maurice à la Forest-Landerneau.

Pour développer ce projet de tiers-lieu, la Ville souhaite se porter acquéreur du bâtiment historique de l'entreprise Point P, qui va s'installer dans de nouveaux locaux. Ce bâtiment en L présente un potentiel foncier d'environ 1600 m². Elle envisage également d'exploiter les bâtiments de l'ancien bar de la « Grange aux Loups » et de l'ancien peignoir de la Société linière acquis en 2020. Situés sur l'autre rive, ces bâtiments sont aujourd'hui en état de ruine. L'objectif est d'en faire un espace public d'accompagnement qui conserve les traces historiques des lieux et de rétablir le lien fonctionnel entre les deux rives en recréant une petite passerelle.

Présentation générale



<u>Remarque</u>: Le site de Traon Elorn est soumis au risque d'inondation et au Site Patrimonial Remarquable (SPR), qui répertorie notamment le bâtiment historique de Point P comme « patrimoine du travail », qui doit être conservé et restauré. Ce secteur fait également l'objet d'une OAP qui détermine la vocation dominante des différents espaces: habitat, activités économiques, équipements et loisirs, équipements culturels et patrimoniaux. Le projet de tiers-lieu s'inscrit donc dans un projet global de réaménagement, de reconversion et de valorisation de l'ensemble du site dans un objectif de mixité des usages.

Objectifs Poursuivre la requalification et la valorisation du site patrimonial de la Briqueterie ; Créer un nouveau lieu de vie attractif et dynamique favorisant le lien social; Exploiter le potentiel de renouvellement urbain du centre-ville ; Développer les activités économiques et culturelles sous un format innovant favorisant la mixité des usages et leur évolutivité; Renforcer le lien avec l'Elorn, axe majeur structurant du centre-ville. **Description** Le projet consiste à acquérir le bâtiment historique de la Société point P, action pour laquelle la Ville de Landerneau envisage de saisir l'EPF de Bretagne, et de le réhabiliter pour y installer des activités conformes à la vocation patrimoniale et culturelle des lieux : petites commerces de type brasserie, services, bureaux, locaux associatifs... Il prévoit également l'aménagement d'espaces publics paysagers, dans le prolongement des aménagements déjà réalisés, permettant de mettre en valeur la dimension patrimoniale du site et raconter son histoire (conservation d'éléments bâtis et traces du passé, panneaux d'interprétation, etc.) et de renforcer la connexion entre les deux rives. Calendrier Date prévisionnelle de début du projet : 2022-2023 prévisionnel Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Acteurs du projet Partenaires potentiels : EPFB, Département, Région, DRAC, Commune de Plouédern Présentation À définir financière Etude de faisabilité / Diagnostic de pollution des sols Définition d'un projet global de tiers-lieu **Indicateurs** Validation de l'esquisse d'avancement Dépôt et obtention du PC, purge du recours des tiers Travaux de réhabilitation des bâtiments et aménagement des espaces publics Livraison du chantier Installation de nouvelles activités sur le site et réalisation d'évènements (animations...) Indicateurs de Pérennisation d'une dynamique économique et culturelle résultats Hausse de la fréquentation du site Mise en valeur des patrimoines naturel et bâti (retours qualitatifs)

	AMÉNAGEMENT D'UNE PASSERELLE MOBILE SUR L'ELORN						
Axe de rattachement	Axe 3 : Développe	er l'accessibilité, le	es mobilités et les	connexions			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Pr	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Centre-ville de Landerneau Jardins de la Palud					
	<u>Contexte</u>						
	Les Jardins de la Palud, aménagés en 2016, sont devenus un espace central du centra accueillent de nombreuses activités (sportives, culturelles, etc.). En face de cet espace, riv concentrent de nombreux équipements sportifs de plein air (terrains de foot, terrains de piste d'athlétisme). Actuellement aucun passage piéton ou cycliste n'existe pour relier directes deux secteurs. Il faut en effet contourner soit par le pont routier de Caernarfon, soit par levant de la route départementale n° 770, ces 2 ponts étant distants de plus de 400 mètres						
	<u>Objectifs</u>						
Présentation générale	- - -	Faciliter l'accès au	nnexions entre les c parc urbain et au p e des modes actifs c	lateau sportif d	u centre-ville;		
	Description techni	<u>ique</u>					
	La passerelle assurera le franchissement de l'Elorn dans sa partie maritime sur une longueur de cinquante mètres. La largeur offerte par l'ouvrage sera de trois mètres, permettant la circulation des piétons et des cyclistes. Pour la navigation, la passerelle permettra un passage pour les navires de l'ordre de douze mètres en position ouverte en terme de tirant d'air. Dans sa géométrie globale, le fin tablier formera une simple ligne dans le paysage, sans superstructure obérant l'horizon. La passerelle sera conçue à partir d'alliages légers à haute performance. La matière aura un aspect brossé et satiné.						
Calendrier prévisionnel	- Date de début des travaux : 2 novembre 2021 - Date de fin des travaux : 30 juin 2022						
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Etat, Région, Département						
	Dépe	enses		Recette	s*		
	Poste	Montant	Financ	eur	Montant		
	Etudes	90 350 €	Etat – DSIL (2018) Département – Co	ontrat de	120 000 €		
Présentation	Travaux	666 667 €	territoire	miliat ac	75 000 €		
financière			Région – Contrat o	de partenariat	79 000 €		
			Région – Fonds Re		Non défini		
			Maître d'ouvrage Landerneau	- Ville de	483 017 €		
Total 757 017 € Total					757 017 €		
Indicateurs d'avancement	 Signature des collectivité Réalisation d 	s devis/marché de t es travaux	ravaux ou ordre de	service des trav	vaux engageant la		
Indicateurs de résultats		la passerelle uentation de l'ouvr du nombre de voitu			portifs		

	*Légende	financement
--	----------	-------------

1				
	A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

PROLONGEMENT DE LA PASSERELLE FERROVIAIRE PEM Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions Axe de rattachement Maturité et priorité Localisation / Projet en cours / Priorité 1 Gare de Landerneau du projet Périmètre Contexte L'Etat et la Région Bretagne réalisent actuellement la mise en accessibilité PMR des quais de la gare ferroviaire à travers l'aménagement d'une passerelle métallique, deux escaliers et deux ascenseurs. Entre la gare ferroviaire, d'une part, et la gare routière et le parking nord de la gare ferroviaire, d'autre part, la continuité PMR n'est pas assurée par cet aménagement, c'est pourquoi la Ville de Landerneau souhaite prolonger cet ouvrage. Une convention relative au financement par la Ville de Landerneau des travaux de prolongement de la passerelle en gare de Landerneau a été signée avec SNCF Gare et Connexions le 17 novembre 2020. Présentation **Objectifs** générale Assurer, au sein du pôle d'échange multimodal (PEM), la continuité entre les différents modes de transports publics (urbains, interurbains et ferroviaires) pour tous les usagers dont les personnes à mobilité réduite (PMR). Assurer une continuité PMR entre les quartiers nord et sud de la ville. **Description technique** Le programme consiste à prolonger la passerelle métallique d'accessibilité PMR franchissant les voies prévues en gare ferroviaire de Landerneau (partie sud du PEM), pour rejoindre la partie nord du PEM. Calendrier Date prévisionnelle de début des travaux : Mars 2021 prévisionnel Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2021 - Janvier 2022 Collectivité pilote : Ville de Landerneau Maître d'ouvrage : SNCF Réseaux – Direction Territoriale Bretagne - Pays de la Loire (Nantes) Acteurs du projet Maître d'œuvre : SNCF Réseaux – Direction I&P Centre Ouest (Tours) Partenaires financeurs: Europe/Région, Département, CCPLD Dépenses **Recettes Poste** Montant **Financeur** Montant 1 135 000 € Département 100 000 € Travaux Région - Dispositif « Bien Vivre partout en Non défini **Budget global** Bretagne » Fonds de concours 100 000 € communautaire Maître d'ouvrage - Ville 935 000 € de Landerneau 1 135 000 € **Total** 1 135 000 € **Total Indicateurs** Réalisation des travaux d'avancement Indicateurs de Livraison de la passerelle résultats Fréquentation de l'ouvrage par les usagers de la gare et des habitants

*I	égen	de	finar	ncem	ent

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé	

			1	
/	1	1		
	4	Z	L	1
				4

AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE LE LONG DE LA VALLÉE DE L'ELORN

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'a	accessibilité	, les mobilités	et les connexio	าร		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorit	é 1	Localisation	/ Périmètre		ommune de Landerneau, ue de Guébriant	
Présentation générale	Contexte La voie douce reliant La Roche Maurice à La Forest-Landerneau s'inscrit dans le schéma communautaire des sentiers de randonnée et apporte une valeur ajoutée à l'attractivité touristique et de loisirs de la Ville de Landerneau. Elle s'inscrit également dans une logique de développement des modes doux à l'échelle du territoire. Elle longe la vallée de l'Elorn et traverse notamment le centre-ville de Landerneau, mettant ainsi en valeur ses berges. Certains tronçons sont aujourd'hui peu aménagés, ce qui ne garantit pas une bonne lisibilité et un accueil optimal des randonneurs sur l'ensemble du parcours. Objectifs Valoriser les atouts touristiques du territoire; Améliorer l'accueil des randonneurs en favorisant la continuité des itinéraires; Favoriser les déplacements doux au quotidien et pour les activités de loisirs. Description technique Le sentier de randonnée côté ouest vers La Forest-Landerneau sera aménagé sur 944 m. Il est positionné du côté des habitations notamment du clocher de Beuzit Conogan. Il raccordera la promenade déjà aménagée par la Ville sur les berges de l'Elorn (chemin de Halage).						
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : 15 novembre 2021 Date prévisionnelle de fin des travaux : 31 mars 2022						
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Département, CCPLD						
	•	oenses			Recette	S	
	Poste	M	ontant	Financeu		Montant	
Présentation	Travaux		125 000 €	Département – Contrat de Terr		37 500 €	
budgétaire				Fonds de conco communautair		43 750 €	
				Maître d'ouvra Ville de Lander	_	43 750 €	
	Total 125 000 € Total 125 000					125 000 €	
Indicateurs d'avancement	- Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux						
Indicateurs de résultats	- Fréquentation de	e l'itinéraire	par les habitar	nts et touristes			

A solliciter Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
----------------------	----------------------------------	-------------------

PACIFICATION DE LA VOIRIE QUAI DU LEON ET RUE DE DE LA TOUR D'AUVERGNE

TACITICATION DE LA VOINIE QUAI DU LEUN ET NOL DE DE LA TOUR D'AGVERGNE							
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'ac	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions					
Maturité du projet	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Centre-ville de Landerneau Quai du Léon , Rue de la Tour d'Auvergr						
Présentation générale	L'amélioration de la sécurité de la circulation urbaine est une action prioritaire de la Ville de Landerneau qui s'inscrit dans les études globales (Schéma Directeur d'Accessibilité Voirie et Site Patrimonial Remarquable) menées à l'échelle du centre-ville pour à faciliter l'accès à tous aux équipements publics et mettre en valeur le patrimoine. L'aménagement du quai du Léon et la rue de la Tour d'Auvergne (D712), qui sont des axes structurants du centre-ville et donc très fréquentés vise à répondre à ces enjeux. **Objectifs** - Encourager les déplacements alternatifs à la voiture ; - Sécuriser les déplacements doux ; - Favoriser la cohabitation entre les différents modes de déplacements ; - Apaiser le centre-ville. **Description technique** Le projet prévoit l'instauration d'une zone 30 km/h, l'interdiction des camions en transit, et l'aménagement : - d'îlots centraux afin d'aménager des refuges pour permettre aux piétons des traversées en deux temps ; - d'une réduction visuelle de la chaussée en matérialisant une bande de rive à l'aide une résine au sol de type "Pépite"; - d'une rénovation du réseau d'éclairage public avec un matériel spécifique dédié à l'éclairage des passages piétons ; - d'un marquage accentué des intersections ; - d'un marquage accentué des intersections ; - d'un aménagement pour sécuriser les traversées piétonnes entre le Pont Habité et la place du Général de Gaulle. **Date prévisionnelle de début des travaux : Mars 2022						
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Mars 2022 Date prévisionnelle de fin des travaux : Avril 2022						
Acteurs du projet	Acteurs du projet Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Etat						
	Dépenses Reco				Recet	ttes	
	Poste	Monta	int		Financeur	Montant	
_ ,	Travaux		150 000 €	Etat –	DETR 2021	31 667 €	
Présentation budgétaire				Etat – « Cent	DSIL cralités » 2021	12 666 €	
					e d'ouvrage – Ville nderneau	105 667 €	
Total 150 0			150 000 €	Total	lucificau	150 000 €	
Indicateurs d'avancement	Lancement des appe Signature des devis/ Réalisation des trava	marché de trava	aux ou ordre	e de serv	vice des travaux enga	ageant la collectivité	
Indicateurs de résultats	Livraison des travaux Réduction de la vites Sécurisation des dép	sse des véhicule		usagers	;)		

A solliciter Accordé Sollicité, en attente de réponse Sollicité, refusé

DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF DE STATIONNEMENT CONNECTÉ

DEPLOIEIVIENT D'UN DISPOSITIF DE STATIONNEIVIENT CONNECTE				
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Parkings quai du Léon, de la Poste, du centre Théo Le Borgne, et rue Alain Daniel			
Présentation générale	Contexte Traversé par une route de Départementale, le centre-ville de Landerneau connaît des flux routiers importants. Polarité commerciale et touristique, grâce notamment à une politique culturelle dynamique, dans le sillage du Fonds Hélène et Edouard Leclerc, il est de plus la destination de nombreux habitants et visiteurs. L'offre de places de stationnement disponible étant limitée en centre-ville, de nombreux automobilistes éprouvent des difficultés à se garer et contribuent ainsi, en partie, à engorger le trafic sur les principaux axes de circulation, ce qui peut nuire à l'image du centre-ville et représente une source d'émission de gaz à effet de serre. Le manque de lisibilité de l'offre de stationnement est également un facteur impactant l'accessibilité au centre-ville et donc son attractivité. Objectifs - Faciliter la recherche de stationnement pour les automobilistes ; - Fluidifier la circulation en centre-ville ; - Contribuer à préserver la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique ; - Disposer d'un outil d'analyse permettant de recueillir des statistiques relatives au stationnement (taux de rotation, taux de saturation des parkings, etc.). Description technique L'action consiste à installer des capteurs connectés sur les places de stationnement des parkings et principales artères du centre-ville : quai du Léon, parking de la Poste, Centre Théo Le borgne, rue			
Calendrier	Alain Daniel notamment. Le système serait en capacité d'analyser la nature du véhicule stationné, la durée du stationnement, le nombre et la localisation précise des places disponibles. La ville disposerait ainsi d'un véritable tableau de bord sur les comportements de stationnement et d'un volet « service à l'usager » sous la forme d'une application mobile d'aide au stationnement (guidage vers les places libres). Date de début de réalisation du projet : 1er septembre 2021			
prévisionnel	Date de fin de réalisation du projet : 12 novembre 2021			

Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Maître d'œuvre : - Pose, raccordement du matériel : LUCITEA OUEST SAS (mandataire) - Fourniture, paramétrage du matériel et logiciel : Parking Map Partenaires financeurs : Etat, Europe, Région					
	Dépe	nses	Recette	es		
	Poste	Montant	Financeur	Montant		
Budget global	Travaux	146 000 €	Région – dispositif ITI FEDER	28 000 €		
			Etat – DSIL 2021	60 417 €		
			Région – Enveloppe 2021	Non défini		
			Maître d'ouvrage - Ville de Landerneau	57 583 €		
	Total	146 000 €	Total	146 000 €		
Indicateurs de suivi	 Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux Mise en service de l'application mobile Communication sur le nouveau service mis en place 					
Indicateurs de résultats	 Fluidification de la circulation en centre-ville Nombre d'utilisateurs ayant téléchargé l'application Taux de remplissage et de rotation des parkings équipés Retours usagers 					

	A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--	--------------	---------	----------------------------------	-------------------

1	4	
	_	

AMÉNAGEMENT DE ZONES PARTAGÉES						
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions					
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisa Périmè	-	Centre-ville d Place des Nég	e Landerneau gociants,	
Présentation générale	Contexte La Ville de Landerneau, en lien avec le développement des mobilités douces sur son territoire, souhaite poursuivre le travail de redéfinition des espaces publics en aménageant de nouvelles zones partagées. L'amélioration de la sécurité de la circulation urbaine est une action prioritaire de la Ville de Landerneau. Ce projet s'inscrit dans les études globales (Schéma Directeur d'Accessibilité Voirie et Site Patrimonial Remarquable) du centre-ville réalisées par la Ville de Landerneau, qui souhaite développer des aménagements pour un cadre de vie partagé, compris et valorisé. Objectifs - Favoriser la cohabitation de manière apaisée entre les piétons, cyclistes et véhicules ; - Faciliter à tous les possibilités d'accès physique aux équipements publics et favoriser les échanges vers la voie piétonne de la rue de la Fontaine Blanche, rue patrimoniale et commerciale, et vers la place du marché ; - Encourager les déplacements alternatifs à la voiture ; - Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine. Description Le projet, programmé sur trois ans, concernera plusieurs espaces connectés pour assurer une continuité des aménagements. Seront ainsi concernés : la place des Négociants, la place du Général de Gaulle, la rue du Commerce, la rue Chanoine Kerbrat, la rue Traverse de la rive et la rue Goury. Le projet prévoit l'aménagement de dispositifs physiques pour ralentir les automobilistes, et de zones 20 km/h rendant les piétons et les cyclistes prioritaires privilégiant ainsi l'accessibilité des personnes					
Calendrier prévisionnel	à mobilité réduite et la sécurité des déplacements doux. Date prévisionnelle de début des travaux : Janvier 2022 - 2022 : Aménagement de la place des Négociants et rues du Commerce, Chanoine Kerbrat et Traverse de la rive - 2023 : Aménagement de la rue Goury - 2023 et 2024 : Aménagement de la place du Général de Gaulle Date prévisionnelle de fin des travaux : 2024					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de La	nderneau	Partenaire	financeur : Eta	t	
	Dépenses			Rece		
	Poste	Montant		anceur	Montant	
Présentation	Travaux Place des Négociants et rue du Commerce	165 000 €	Etat - DSII Maître d'o Ville de La		68 000 € 582 000 €	
financière	Rues Chanoine Kerbrat et Traverse de la rive	110 000 €				
	Rue Goury	95 000 €				
	Place du Général de Gaulle	280 000 €				
	Total	650 000 €	Total		650 000 €	
Indicateurs d'avancement	- Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux					

* '	financement
Thanda I"	tinancomont
LUSCHUU	IIIIancement

Indicateurs de

résultats

_				
	A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

Développement des usages (modes doux, espaces de convivialité)

Réduction des vitesses de circulation automobile

MODERNISATION DE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET MISE EN PLACE DU SDAL

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics				
Maturité et priorité du projet	Projet en cours / Priorité 1	Localisatio Périmètre	n /	Commune de	Landerneau
	<u>Contexte</u>				
	La Ville de Landerneau s'est maîtriser sa consommation actions en faveur de la biodiv un programme pluriannuel d points lumineux, qui est auj d'anciens modèles d'éclaira Directeur d'Aménagement paysage nocturne et adapter	d'énergie pour tend versité, dans un conte e modernisation de so ourd'hui énergivore ge. En parallèle, la Vi Lumière (SDAL) qui p	re vers un t xte de transi on réseau d'é et source de lle travaille s permettra d'	erritoire sobre tion écologique éclairage public pollution lum sur la mise en 'apporter une	e, et poursuivre ses e. Elle a ainsi engagé c, composé de 3 171 ineuse car basé sur place d'un Schéma nouvelle vision du
Présentation générale	Pénérale - Réduire les consommations d'énergie en équipant les luminaires de la technique public et le patrimoine et renforcer l'identité du Sécuriser les déplacements nocturnes. - Whete en valeur l'espace public et le patrimoine et renforcer l'identité du Sécuriser les déplacements nocturnes. - Description technique - Une étude d'éclairage est menée dans chaque rues pour rechercher d'éclairement moyen entre 10 et 15 lux avec un coefficient de 0,4. - En fonction de la localisation le choix du modèle est adapté. Ainsi un luminaire aux lignes contemporaines mais rappelant les vielles lanternainstallé dans le centre historique. Les autres rues de l'agglomération sor luminaires fonctionnels.				
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de débu i Date prévisionnelle de fin du				
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de L Partenaire financeur potent Autres partenaires potentie	iel : Etat	EAL		
	Dépense	s		Recette	es
	Poste	Montant	Finar	nceur	Montant
	Etudes :				
Présentation	Diagnostic SDAL	50 000 €			
financière	Travaux: Modernisation des points lumineux: 80 000 € par an de 2022 à 2025	240 000 €			
	Total	290 000 €	Total		290 000 €
Indicateurs de suivi	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 				
Indicateurs de résultats	 Finalisation et mise en œuvre du SDAL Réduction des consommations énergétiques Respect du cycle des espèces nocturnes Mise en valeur des espaces publics Sécurisation des déplacements 				

AMÉNAGEMENT DU SITE DES BÉNÉDICTINES

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics				
Maturité et priorité du projet	Projet mature - Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau, Rue Saint Ernel		

Contexte

Dans le cadre de son Agenda 21 de 2ème génération, la Ville de Landerneau a souhaité réhabiliter le site du couvent des Bénédictines, un patrimoine vieux de cinq siècles implanté sur la rive gauche de l'Elorn dans la plaine dite de « Saint Ernel », composé d'anciens bâtiments et d'un jardin de 1,7 ha laissé à l'abandon. Les travaux déjà réalisés ont permis de rénover les bâtiments principaux, qui accueillent aujourd'hui un centre médico-social. Côté espaces extérieurs, une première phase de travaux a consisté à défricher le jardin, aménager des allées piétonnes, installer des tables de pique-nique, planter des arbres fruitiers, et mettre en place des enclos pour l'éco-pâturage. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre la requalification de ce site en réhabilitant les bâtiments annexes vacants, et aménager de nouveaux espaces de jardin. La mixité des usages et des publics constitue une priorité du plan de gestion à établir de façon évolutive en associant une chaîne d'acteurs pour porter un projet de développement urbain conforme aux enjeux du développement durable.

Objectifs

- Poursuivre la valorisation paysagère du jardin des Bénédictines ;
- Reconquérir des espaces existants de manière plus efficiente et plus adaptée à l'ensemble de la population, actuelle et à venir;
- Valoriser le patrimoine bâti et accueillir de nouveaux usages en réponse aux besoins identifiés sur la commune ;
- Préserver et valoriser le caractère historique du site dans toutes ses dimensions (production potagère et fruitière, ornement végétal, lieu spirituel) ;
- Développer l'offre de nature en ville et répondre aux besoins actuels de la population (agrément, loisirs, méditation, ...);
- Développer les liaisons douces pour faciliter l'accès aux équipements environnants ;
- Proposer un lieu support d'activités thérapeutiques pour accompagner les personnes en situation de handicap, en lien avec l'IME de Kerlaouen et l'IEM Mutualité 29 ;
- Développer le lien social.

Description technique

• Aménagement des jardins :

<u>Phase 2</u>: La reconquête du jardin avant son ouverture au public nécessite un accompagnement en ingénierie sur divers aspects :

- Paysage : défrichage et mise en sécurité en conservant les témoignages du passé, aménagement d'un verger et d'un potager, éco-pâturage. L'aménagement paysager sera réalisé selon l'engagement zéro-phyto ;
- Aménagement extérieur : création d'une nouvelle ouverture, prolongement des cheminements doux vers les quartiers riverains et les équipements sportifs de la plaine de Saint-Ernel ;
- Infrastructure : mise en valeur et restauration respectueuse des murs de clôtures en moellons du jardin).

<u>Phase 3</u>: Dans la continuité des travaux déjà réalisés, il est prévu d'aménager un jardin sensoriel.

Réhabilitation des bâtiments: Cette action concerne un ensemble de quatre bâtiments, anciennes dépendances du couvent, situés entre les jardins et l'actuel centre médico-social. Ces bâtiments dégradés nécessitent des travaux de rénovation, de mises aux normes et de réagencement importants avant de pouvoir accueillir de nouvelles activités, notamment des locaux associatifs.

Présentation générale

Calendrier prévisionnel	Aménagement des jardins : - Date prévisionnelle de réalisation de la phase 2 : de juillet 2021 à décembre 2022 - Date prévisionnelle de réalisation de la phase 3 : 2023 Réhabilitation des bâtiments : - Date prévisionnelle de début des travaux : 2022 - Date prévisionnelle de fin des travaux : 2023					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Région, Département Autres partenaires : ABF					
	Dépe	nses	Rece	ettes		
	Poste	Montant	Financeur	Montant		
	Travaux :	1				
Présentation	Jardin - Phase 2	120 830 €	Région	A définir		
financière	Jardin - Phase 3	100 000 €	Département	48 332 €		
	Réhabilitation des bâtiments	150 000 €	Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	322 498 €		
	Total	370 830 €	Total	370 830 €		
Indicateurs de suivi	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des aménagements 					
Indicateurs de résultats	 Implication des habitants dans la réalisation du projet Fréquentation du site par différents publics Développement des animations autour du jardin Mise en valeur des patrimoines historique et naturel du site Développement d'une économie patrimoniale et touristique Pérennisation des différentes activités 					

	1 7	
/-	L/	-
/		

DRAGAGE DE L'ELORN ET AMÉNAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER

DRAGAGE DE L'ELORIN ET AIVIENAGEIVIENT D'ON PARC PATSAGER					
Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics				
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau Elorn – Quais Kerros, de Léon et Cornouaille		
	Contexte La Ville de Landerneau est l'autori À ce titre, elle est en charge de autorisées par arrêté préfectoral. I ont été constatés, restreignant so services de secours, la cale était compromettre la bonne santé du n dans la zone Natura 2000. Une opvers une destruction de ces matér défini un projet de valorisation via Objectifs Opérations de dragage: - Restituer un tirant d'eau - Lutte contre les inon limitation du risque de la ville de Landerre Maintenir visible les Garantir la mise à l'e - Définir des méthodes innavigation avec des procenvironnementaux maje Aménagement paysager: - Transformer un déchet en d'économie circulaire; - Structurer un terrain publicite démarche d'aménager démarche d'aménager conforter les trames veries démarche d'aménager conforter les trames veries démarche d'aménager conforter les trames veries d'inscrire dans la stratégique 2013. Description technique L'opération de désenvasement se de draguer une superficie d'envirous Le volume total est estimé à 12 3001,5 m. L'assèchement des boues l'itemporaire. La destination finale assèchement se situe en entrée	Périmètre té portuaire, propriétaire l'entretien du port par Des envasements autour in utilisation par les plai at le point de mise à l' nilieu aquatique (phénon ération de dragage est d' aux (centre d'enfouisser un aménagement paysage suffisant, répondant à p dations : restituer un dél le crue en centre-ville, ités d'accueil des navires eau, quais classés au titre du s' au des bateaux d'interve ovantes de gestion des s' édés les plus naturels po urs de l'Elorn et de la race un matériau d'aménagem lic aujourd'hui à l'aband utrée de ville ; onnementale, valorisation ment du territoire ; es et bleues communale e de « parcs éclatés » dé ra réalisée au niveau du n 300 m de longueur, par o m3. Les hauteurs à drag quides sera réalisé en pi des sédiments, dont le	Elorn – Quais Kerros, de Léon et Cornouaille e et aménageur du port de Landerneau. r des opérations de dragage, qui sont de la cale et du quai Barthélémy Kerros isanciers et usagers du port; et par les l'eau des bateaux. Cela vient de plus nène d'eutrophisation) de secteur inscrit donc envisagée. Plutôt que de s'orienter ment technique, incinération) la Ville a ger en entrée de ville, route de Quimper. Cité Patrimonial Remarquable, ention du SDIS (sécurité civile). Sédiments dans le port, à (très) faible possibles, intégrant les enjeux de de Brest, à des coûts acceptables. Dent urbain dans une logique Ion et créer un nouveau marqueur on d'un site à fort potentiel naturaliste		
	1	que du sol constitué, et	malgamés avec d'autres matériaux pour t garantir tout risque de pollution. Un oi sur l'Eau ».		
	Opérations de dragage : Restituer un tirant d'eau Lutte contre les inon limitation du risque d Maintien des possibi de la ville de Landerr Maintenir visible les Garantir la mise à l'e Définir des méthodes inn navigation avec des proce environnementaux maje Aménagement paysager : Transformer un déchet e d'économie circulaire ; Structurer un terrain pub visuel et identitaire en er Concilier démarche envir et démarche d'aménager : Conforter les trames vert S'inscrire dans la stratégi 2013. Description technique L'opération de désenvasement se de draguer une superficie d'enviro Le volume total est estimé à 12 301,5 m. L'assèchement des boues l'temporaire. La destination finale assèchement se situe en entrée paysager. Remarque : les sédiments, une fois assurer la stabilité physico-chimic	dations: restituer un dél le crue en centre-ville, ités d'accueil des navires eau, quais classés au titre du s eu des bateaux d'interve ovantes de gestion des s édés les plus naturels po urs de l'Elorn et de la rac n matériau d'aménagem lic aujourd'hui à l'aband utrée de ville; onnementale, valorisation ment du territoire; es et bleues communale e de « parcs éclatés » dé ra réalisée au niveau du n 300 m de longueur, pan mas. Les hauteurs à drag quides sera réalisé en pr des sédiments, dont le de ville, route de Qui s asséchés doivent être a que du sol constitué, et	bit hydraulique participant à les patrimoniaux et du statut por Site Patrimonial Remarquable ention du SDIS (sécurité civile) sédiments dans le port, à (trè sessibles, intégrant les enjeux de de Brest, à des coûts acceptent urbain dans une logique don et créer un nouveau marque on d'un site à fort potentiel ne ses; éfinie sur la Ville de Landernes de l'allèlement au quai, et de 15 requer devraient aller au maxim roximité de l'Elorn dans une it e volume est estimé à 7 500 imper, où sera réalisé l'amé malgamés avec d'autres matét garantir tout risque de poi		

Calendrier prévisionnel	 Réalisation des études : du 01/09/2020 au 15/05/21 Réalisation des travaux : du 01/09/21 au 30/04/2024 					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Etat, Région, Département Autres partenaires potentiels : Syndicat de Bassin de l'Elorn, DREAL Bretagne					
	Dépen	ses	Rece	ttes		
	Poste	Montant	Poste	Montant		
Présentation financière	Etudes	54 000 €				
financiere	Travaux	434 000 €				
	Total	488 000 €	Total			
Indicateurs de suivi	 Réalisation d'un dossier « Loi sur l'Eau » Evaluation d'un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 Avis de l'Autorité environnementale de Bretagne sur le projet de désenvasement Demande d'autorisation pour réaliser les travaux auprès de l'Etat (arrêté préfectoral) Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 					
Indicateurs de résultats	 Possibilité pour les bateaux de naviguer et accoster dans de bonnes conditions Amélioration de la qualité de l'eau (suivi environnemental) Conciliation des enjeux environnementaux, et d'aménagement de la Ville en réponse aux attentes sociétales Accès à l'Elorn pour les services de secours pour garantir la sécurité civile. Réduction des risques de crues Définition d'un nouveau modèle de gestion des sédiments Valorisation paysagère de l'entrée de ville 					

18

REFONTE DU CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET DES DEUX LIGNES TOURISTIQUES

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics					
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité	2 1	Localis Périmè	-	Centre-ville	e de Landerneau
Présentation générale	Contexte La Ville de Landerneau a un très riche passé, encore bien heureusement présent et visible dans tout son centre-ville. Un premier parcours d'interprétation du patrimoine en plein air (sites patrimoniaux remarquables, histoire de la ville, etc.) avait été réalisé il y a quelques années, aujourd'hui dépassé à la fois en termes de contenus et de forme. Les deux lignes touristiques, formalisées à travers des marquages au sol Objectifs Réaliser des circuits pédestres de découverte du patrimoine de la Ville, qui soient accessibles, clairs, qui donnent en quelques mots toutes les clés pour comprendre l'histoire de la ville et des sites présentés. Permettre au public de découvrir l'histoire de la ville de manière agréable. Description technique Création et implantation de panneaux descriptifs et imagés qui soient respectueux du bâti et des sites. Renvoi vers des informations complémentaires, via le portail patrimoine sur internet, par le biais de technologies comme les QR codes.					
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Octobre 2021 Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2022					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville Partenaires financeurs Autres partenaires pot	: Etat, Région,	Départe	ement		
	Déper	ıses			Recet	ttes*
	Poste	Montant	ţ	Fina	nceur	Montant
.	Travaux	120	000€	Etat		18 000 €
Présentation financière				Départem	ent	36 000 €
illanciere				Région Maître d'o Ville de La	_	18 000 € 48 000 €
	Total	120	000 €	Total		120 000 €
Indicateurs de suivi	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 					
Indicateurs de résultats	 Fréquentation de l'itinéraire Hausse de l'attractivité touristique du centre-ville 					

A solliciter Ac	cordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
-----------------	-------	----------------------------------	-------------------

CONSOLIDATION ET VALORISATION DU PONT HABITÉ

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics				
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Rue du Pont		
Présentation générale	derniers ponts habités d'Europe. Il incontournable avec son architecture Ville de Landerneau souhaite sauvega procédure de classement au titre des En termes de valorisation, plusieurs espaces publics ne reflète pas la dim un rôle majeur dans le développement d'interprétation du patrimoine. Plus niveau du bar-restaurant « Le Goël d'œuvrer pour préserver le bon état de Comme point d'attractivité comme point d'attractivité Sécuriser les déplacements Garantir la pérennité de l'o Mettre en valeur les bâtimes Description Différentes actions vont être coordor Travail sur une charte d'auquel seront associés pro Incitation des propriétaires Intégration du Pont Habité contemporain et artistique Développement d'une offr panneaux d'interprétation, Réflexion sur les possibilité projet culturel/patrimonia Guéguen par exemple pour Aménagement de la traver pacification de la voirie Qu	incarne à la fois l'ille atypique, ses habits arder et valoriser au remonuments historiques bâtisses privées so ension patrimoniale de la ville, n'est ac préoccupant, des éboand » ce qui confor de cet ouvrage, et im dans son rôle d'élén touristique; doux; uvrage; ents, les détails archit amées pour mener à baménagement (mob priétaires privés et couristique autour en lien avec la refon es de maîtrise foncièr les quelles une analy sée entre le pont et ai du Léon et rue de la consolidation et la réa	nent patrimonial majeur du centre-ville et ecturaux et les espaces publics. pien ce projet global de valorisation : ilier des terrasses, façades, devantures) pommerçants ;		
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début de réali Date prévisionnelle de fin de réalisati		·		
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Etat, DRAC, Département, etc. Autres partenaires potentiels : ABF, Fondation du patrimoine				
Présentation financière	À définir Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux				
Indicateurs de suivi					
Indicateurs de résultats	 Classement du Pont de Rohan au titre des monuments historiques Identification et traitement des problèmes liés à la structure de l'ouvrage Mise en valeur du Pont Habité : nombre de façades rénovées, mise en place de nouveaux dispositifs lumineux dans le cadre du SDAL, aménagement des espaces publics. 				

2	0	

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-HOUARDON

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics					
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Centre-ville de Landerneau Place de l'Eglise Saint-Houardon					
	<u>Contexte</u>					
Construite au milieu du 19 ^e siècle, l'Eglise Saint-Houardon comprend une nef de cin flanquées de bas-côtés, un transept et un chœur à chapelle d'axe unique avec déambul diagnostic patrimonial réalisé en 2017 a mis en évidence des problèmes liés à l'humid bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques. La Ville de Landerneau a donc pr des travaux de rénovation pour résoudre ces problèmes.					ue avec déambulatoire. Un nes liés à l'humidité sur ce	
	<u>Objectifs</u>					
Présentation générale			ur le patrimoine onnes condition	•	ville ;	
	Description technique	!				
	Les travaux à réaliser comprennent les opérations suivantes : - Piquage des enduits ciment et réalisation d'enduit à la chaux - Piquage des joints ciment et réalisation des rejointoiements à la chaux - Lavage anti-mousse et brossage des pierres - Révision du réseau d'eaux pluviales : création de cunettes et de regards - Terrassement et drainage périphérique, enduit de fondation, pose d'un drain et rembamiement (empierrement).				à la chaux : de regards	
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Janvier 2022 - 2022 : Réfection enduits intérieurs dans le trancept - 2023 : Réfection enduits intérieurs dans la Nef - 2024 : Réfection enduits intérieurs dans le prolongement de la Nef - 2025 : Travaux de gestion des eaux pluviales. Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2025					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Etat, DRAC, Département Autre partenaire potentiel : ABF					
	Dépe	enses		Re	ecettes	
	Poste	Monta	nt	Financeur	Montant	
	<u>Travaux</u> :					
Présentation	2022		333,33 €			
financière	2023		0 000 €			
	2024		0 000 €			
	2025		333,33 € Tatal		1 100 000 00 6	
Indicateurs de suivi	Total 1 166 666,66 € Total 1 166 666,66 € - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux					
Indicateurs de résultats		cueillir du publ	du bâtiment (mu ic sur la tribune (lement)	

AMÉNAGEMENT DE DEUX PÔLES DE SERVICES MULTI-PRATIQUES						
Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs					
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Centre-ville de Landerneau - Aire de camping-car, rue du Calvaire - Les Jardins de la Palud, aux abords du Family					
Du é a cataloga de la	Contexte Brest Terres Océanes (BTO), destination touristique à l'échelle du Pays de Brest, a lancé en avril 2021 ur appel à projet pour l'aménagement de pôles de services multi-pratiques qui visent à proposer aux touristes itinérants, cyclistes et randonneurs, une offre de services dédiés leur permettant de faire une halte, réparer leurs vélos, etc. La Ville de Landerneau, éligible à cet appel à projet, a élaboré un projet qui consiste à aménager deux pôles de services, un aux abords du Family et un autre au niveau de l'aire de camping-car. Objectifs - Développer et structurer l'offre de services le long des itinéraires touristiques (sentiers de grande randonnée et véloroutes); - Faciliter l'itinérance et améliorer l'expérience visiteurs; - Développer l'attractivité touristique du centre-ville; - Favoriser la pratique du vélo en proposant de nouveaux services. Description technique Les emplacements ont été choisis de manière à se situer à proximité de la véloroute et pouvoir s'appuyer sur des aménagements existants tels que tables de pique-nique, bancs, arceaux à vélo, poubelles, toilettes et points d'eau, dans un souci de cohérence et d'optimisation de l'offre. L'aménagement de pôles de services multi-pratiques consiste à compléter cette offre en installant sur les deux sites ciblés des boxes vélos sécurisés, des casiers sécurisés, et une station de réparation avec pompe intégrée. Pour le site de l'aire de camping-car, l'installation de toilette est également à prévoir.					
Présentation générale						
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de réalisatio	n de l'action : print	emps 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Land Partenaires financeurs : Région		naires potentiels : BTO, CC	PLD		
	Dépenses			ettes		
	Poste Boxes sécurisés de 3 places	Montant	Financeur	Montant		
Présentation	(x4) + Prises VAE (x6) Station de réparation avec	22 617 €	Région (50%)	16 309 €		
financière	pompe intégrée + socle (x2)	5 540 €	Programme Alvéole	4 000 €		
	Bornes U renversé (x8)	704 €	Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	12 309 €		
	Casiers sécurisés (x2)	3 757 €		32 618 €		
Total 32 618 € Total						
Indicateurs d'avancement	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 					
Indicateurs de résultats	 Taux d'utilisation des équipements Recensement de la ville de Landerneau comme point d'étape dans les guides touristiques et/ou sites dédiés à la pratique du vélo Augmentation du nombre de touristes itinérants 					

		•	
A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

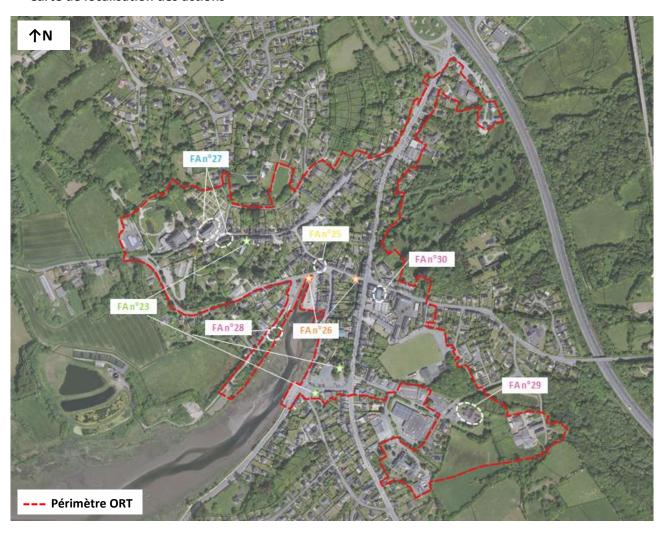
Retours usagers sur la qualité des services proposés

	AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ARRIVÉE DU SECOND COLLÈGE						
Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs						
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Centre-ville de Landerneau Quartier du Voas Glas-Belhommet						
Présentation générale	Contexte Dans le cadre de l'arrivée d'un second collège dans le quartier du Voas Glaz - Belhommet il est prévu de créer pour les élèves un nouveau terrain de sport en extérieur. De plus le nouveau plan de circulation instauré dans le quartier entraine des aménagements de la voirie. Cette action s'inscrit dans le projet plus global de renouvellement urbain du quartier Belhommet-Voas Glas. Objectifs - Permettre aux élèves de pratiquer une activité sportive en extérieur et à proximité immédiate du collège, en complément de la salle de sport de Lavallot; - Améliorer l'accessibilité au collège par tous les moyens de transport, en particulier cars scolaires et circulations douces. Description technique L'aire de sport dispose d'un terrain de football en herbe de 60 mètres x 45 mètres et de d'un piste d'athlétisme de 3 couloirs. L'aménagement de la voirie prévoit la création d'une zone de dépose réservée aux cars scolaires, l'aménagement d'une liaison douce vers le collège et l'adaptation du parking du champ de foire au parvis du collège.						
Calendrier prévisionnel	 Réalisation des étu Réalisation des tra 						
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville d Partenaires financeurs po Autres partenaires poten	otentie	ls : Etat				
	Dépens	ses		Re	ecettes		
Présentation financière	Poste Travaux	ľ	Montant 416 000 €	Financeur	Montant		
	Total 416 000 €						
Indicateurs d'avancement	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 						
Indicateurs de résultats	 Bonne desserte de l'établissement scolaire Utilisation des voies piétonnes par les élèves et habitants du quartier Taux d'utilisation des équipements sportifs 						

Annexe 3 : Fiches actions détaillées, commune de Daoulas

- **FA n°23 :** Etude de potentialité de renouvellement urbain de bâtiments identifiés pour déterminer leur vocation future
- FA n°24: Accompagnement de l'association « Atout Daoulas »
- FA n°25 : Création d'un espace de coworking au sein de l'ancien moulin
- FA n°26: Diagnostic et travaux de consolidation des ponts
- FA n°27 : Rénovation de la chapelle Sainte-Anne et de l'Abbatiale
- FA n°28 : Aménagement d'un pôle de services multi-pratiques
- FA n°29 : Rénovation de l'école maternelle
- **FA n°30 :** Rénovation de l'espace Kernéis

Carte de localisation des actions



ÉTUDE DE POTENTIALITÉ DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BÂTIMENTS IDENTIFIÉS POUR DÉTERMINER LEUR VOCATION FUTURE						
Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offi renouvellement urbain	re attractive de logem	ents et favoriser les opéra	tions de		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1					
Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas : - Art et Création, 18 rue - Ancienne Trésorerie, - Pôle social, 19 route c	e de l'Eglise 1 place Saint-Yves				
	Contexte					
Présentation générale	La commune de Daoulas, lors de la phase de diagnostic, a identifié des bâtiments, occupiou non, dont la vocation future est aujourd'hui interrogée car ils présentent un potenti (localisation, intérêt patrimonial) qui pourrait être mis au service d'un projet concourant la revitalisation du centre-ville (création d'un tiers lieu, espace culturel, pôle de services C'est le cas notamment pour l'ancienne Trésorerie, située place Sainte-Yves et actuelleme inoccupée; les bâtiments de l'ancienne école, aujourd'hui occupés par l'association L'Art Création, situés rue de l'Eglise; ainsi que le bâtiment du pôle social situé route de Quimp qui est vieillissant et pourrait être réaménagé en lien avec la création d'une antenne de MSP.					
	Objectifs et description					
	Il s'agit dans le cadre de cette action d'évaluer le potentiel de mutabilité de ces bâtiments à travers une analyse bâtimentaire et architecturale, ce qui permettra d'éclairer la faisabilité des projets et aider à la décision. Pour cette étude, la collectivité envisage de solliciter la Banque des Territoires, partenaire du programme Petites Villes de Demain, qui propose une offre de services pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage à travers un marché à bon de commande. Selon les projets envisagés, il est également possible d'être accompagné pour définir le type de montage et de gestion, ou encore évaluer leur acceptation sociale.					
Calendrier prévisionnel	Date de réalisation des ét selon le taux de subventi		études pourront être étalé	es dans le temps		
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Comr Partenaire financeur pot		rritoires.			
	Dépen	ses	Recette	s		
	Poste	Montant estimatif	Financeur	Montant		
Présentation	Etude (AMO) :		Banque des Territoires	100 %		
financière	10 000 € par bâtiment	30 000 €	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas			
	Total	30 000 €	Total	100 %		
Indicateurs d'avancement	 Réalisation des diagnostics bâtimentaires et architecturaux Réalisation des études de faisabilité Identification du potentiel du bâtiment 					
Indicateurs de	- Remise du rapport d'étude					

*Légende financement

résultats

· ·					
A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé		

Le cas échant, concrétisation d'un projet (phase opérationnelle)

Identification de projets réalisables

ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION « ATOUT DAOULAS »								
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services							
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Projet mature / Priorité 1 Localisation / Périmètre Commune de Daoulas						
Présentation générale	Contexte L'association des commerçants « Atout Daoulas » créée en regroupe des commerçants, artisans et indépendants locaux, et vise à mener des actions concertées pour le maintien et le renforcement du tissu économique et commercial daoulasien. Après avoir cessé son activité en 2015, elle a été réactivée en 2020 pour retrouver une dynamique collective face un contexte sanitaire impactant fortement les commerçants. Objectifs - Renforcer la dynamique de l'association ; - Coordonner des actions et animations commerciales en centre-ville. Description Avec l'appui de la manager du centre-ville, la municipalité va accompagner l'association pour l'aider à se structurer et développer des actions.							
Calendrier prévisionnel	Date de début de réalisation de l'action : Septembre 2021 Date de fin de réalisation de l'action : non définie							
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Commune de Daoulas Partenaires financeurs : ANCT et Banque des territoires dans le cadre du financement du poste de manager de centre-ville.							
Présentation financière	Sans objet							
Indicateurs d'avancement	 Prise de contact avec les membres de l'association Identification des besoins Proposition d'un plan d'actions 							
Indicateurs de résultats	 Nombre d'actions mises en place Nouvelles adhésions à l'association Pérennité de l'association 							

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le dévelo de services	oppement écono	omique et comm	ercial, et cor	nforter le maillage
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1		Localisation / Périmètre	Centre-vill Route de L	le de Daoulas opheret
	<u>Contexte</u>				
	travailler ensemble, et un point info de l'Office de tourisme lors de la saison touristique. Malgré une situation géographique avantageuse, en plein centre-ville, son potentiel demeure sous-exploité, et ce lieu ne génère pas autant d'attractivité que souhaité. Dans la continuité des activités déjà en place, la commune souhaite y développer un espace de coworking ouvert à tous. Selon les opportunités et les besoins exprimés, d'autres activités pourront venir compléter cette offre et animer ce lieu.				
Présentation générale	Objectifs - Faire du moulin un espace attractif et animé ; - S'adapter aux nouvelles manières de travailler (télétravail) ; - Développer le lien social.				
	<u>Description</u>				
	Les travaux consistent à décloisonner l'espace au rez-de-chaussée pour le rendre plu accueillant et lumineux, et à mieux isoler le bâtiment. Le point info de l'Office de tourisme pourra être déplacé en fonction de la fréquentation de l'espace partagé.				
Calendrier prévisionnel	Date de réalisation du projet : 2022				
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas Partenaires financeurs potentiels : Etat, Région, Département Autres partenaires potentiels : ABF, CCI, CCPLD				
	Dépens	es		Recet	ites
	Poste	Montant	Fina.	nceur	Montant

	Provides partenantes potenties (7/18), eel, eel Es				
	Dépen	ses	Recettes		
	Poste	Montant	Financeur	Montant	
	<u>Travaux</u> :				
	Chauffage	23 455 €			
Présentation	Electricité	9 473 €			
financière	Gros œuvre	4 113 €			
	Menuiserie	10 701 €			
	Sol	9 930 €			
	Peinture	6 376 €			
	Total	64 048 €			
Indicateurs d'avancement	 Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 				
Indicateurs de résultats	- Livraison des travaux - Accueil de nouveaux coworkeurs - Taux d'occupation des locaux				

/	7	6	

DIAGNOSTIC ET TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES PONTS Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions Axe de rattachement Centre-ville de Daoulas Localisation / Maturité et priorité du Projet mature / Priorité 1 Route de Loperhet Périmètre projet Rue du Pont Contexte Le centre-ville de Daoulas, de par sa situation de carrefour, est traversé par des flux routiers importants, parmi lesquels de nombreux camions et tracteurs dont le poids dépasse parfois la charge maximale préconisée. Cela peut impacter la structure des ponts et causer des dégâts sur le bâti situé à proximité. A terme se pose ainsi des questions sur la viabilité des ouvrages et sur les risques qu'ils peuvent représenter pour les usagers. Suite à une inspection visuelle de 4 ouvrages maritimes réalisée par le bureau d'études SIXENSE Engineerin en 2020, la commune de Daoulas souhaite aujourd'hui mener des études complémentaires pour deux de ses ponts : le pont situé rue du Pont, et le pont de la rue de Loperhet. Des travaux de consolidation sont également programmés. Présentation générale **Objectifs** Obtenir un état des lieux détaillé de l'état des ponts, plus particulièrement : Pour le pont de la rue du Pont : déterminer sa capacité portante ; Pour le pont rue de Loperhet : mener une étude de remplacement du tablier. Garantir la pérennité des ouvrages et leur sécurité. Description technique Il est prévu des investigations de différentes natures : relevé géométrique complet, essais au tournevis sur les joints, essai pressiométrique, sondage, perçage, etc. Calendrier Date de réalisation de l'action : 2022 prévisionnel Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas Maître d'œuvre : Sixense Engineering (44 115 Haute Goulaine) Acteurs du projet Partenaires financeurs potentiels: Cerema, Etat (DSIL) Recettes* Dépenses Montant **Poste** Montant **Financeur** Etudes: Cerema (dans le cadre Présentation Pont de la rue du Pont 9 785 € du plan de relance) financière Pont de la route de Maître d'ouvrage -10 715 € 24 600 € Loperhet Commune de Daoulas **Total** 24 600 € **Total** 24 600 € Réalisation des investigations prévues Indicateurs de suivi Remise d'un rapport détaillé

*Légende	financement

Indicateurs de

résultats

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

Le cas échant, réalisation des travaux

Identification des procédures d'entretien à réaliser

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE ET DE L'ABBATIALE							
Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur le	es patrimoine	s naturel, bâti e	t les espace	s publics		
Maturité et priorité du projet	Projet en cours (1 ^{ère} tranch Priorité 2	-	ocalisation / érimètre	Centre-vil Rue de l'E	le de Daoulas glise		
	<u>Contexte</u>						
	Ces deux édifices font par cœur historique du centre Anne, sont classées au tit sont programmés sur plus	-ville. Datées re des monu	du moyen-âge, l ments historique	'Abbatiale e es. Des trav	et la chapelle Saint-		
Présentation générale	<u>Objectifs</u>						
			le patrimoine hi ité touristique d	-			
	Description technique						
	Les travaux concernent les maçonneries extérieures des bâtiments, les couvertures, ainsi que les vitraux.						
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : 2020 Date prévisionnelle de fin des travaux : 2022						
Acteurs du projet	- Lot vitrail : L	erie pierre de .es ateliers de ure : Ets Lever	taille : La pierre Landevet (29 88	30 Guisseny)			
	Dépenses			Recettes			
	Poste	Montant	Financ	ceur	Montant		
	<u>Travaux</u> :		Etat				
	Vitrail	3 799,75	€ Région				
Présentation	Couverture chapelle Sainte Anne	5 900	€ Départemen	it			
budgétaire	Couverture abbatiale	8 666,20	€ Maître d'ouv Commune d	_			
	Couverture sacristie	1870	€				
	Maçonnerie façade Est Sainte-Anne	30 476,17	€				
	Maçonnerie abbatiale	3 638,60	€				
	Total	54 350,72	€ Total		54 350,72 €		
Indicateurs de suivi	- Réalisation des d	ifférentes pha	ses de travaux				
Indicateurs de résultats	 Mise en valeur des édifices Fréquentation touristique 						

Avada	Avo E i Fougrison Vocab		our offres sulturally town	istigue et de		
Axe de rattachement	loisirs	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs				
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisati Périmètro	=	Daoulas		
	<u>Contexte</u>					
	l'aménagement de pôle	s de services multi-prat x touristes itinérants, cy	est Terres Océanes (BTO) e ciques, la commune de Dac yclistes et randonneurs, un er leurs vélos, etc.	oulas a élaboré u		
	<u>Objectifs</u>					
Présentation générale	 Développer et structurer l'offre de services le long des itinéraires touristiques (sentiers de grande randonnée et véloroutes); Faciliter l'itinérance et améliorer l'expérience visiteurs; Développer l'attractivité touristique du centre-ville; Favoriser la pratique du vélo en proposant de nouveaux services. 					
	Description technique					
	L'aménagement prévoit l'installation de boxes vélos sécurisés (2x2 places), de consignes sécurisées, d'une station de réparation avec pompe, des bornes de recharge VAE, ainsi qu'un toilette mixte avec lave-main. Les équipements seront implantés rue de la Rive, dans la continuité des aménagements déjà présents (tables de pique-nique), située à proximité immédiate de la Littorale V45.					
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de ré	alisation des travaux : n	nars-avril 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Com Partenaires financeurs :		artenaires : BTO, CCPLD			
	Déper	nses	Recette	es		
	Poste	Montant estimatif	Financeur	Montant		
	Boxes vélos sécurisés	6 300 €	Région (50%)	21 965		
Présentation	Station de réparation et pompe à vélo	1980€	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	21 965		
	Casiers sécurisés	390 €				
Présentation financière		260€				
	Prises VAE	200€				
	Prises VAE Toilette	35 000 €				

*Légende financement

Indicateurs de

résultats

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé

Augmentation du nombre de touristes itinérants Retours usagers sur la qualité des services proposés

Recensement de la ville de Daoulas comme point d'étape dans les guides touristiques

Réalisation des travaux Livraison des travaux

Taux d'utilisation des équipements

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE						
Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès loisirs	aux équipem	ents e	et aux offre	es culturelle, touristiqu	e et de
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité :	I I	ocalisa érimè	ation / tre	Centre-ville de Daoula Rue Edouard Danguy d	
Présentation générale	Contexte Située à 500 mètres du cœur de ville, l'école maternelle Josette Cornec accueille près de 80 élèves, en provenance de différentes communes environnantes. Construite en 1987 sur 720 m2, l'Ecole n'a pas eu de travaux d'importance depuis sa construction. La commune de Daoulas a fait réaliser un audit énergétique de l'école Maternelle en 2019. D'après les conclusions de cette étude, ce bâtiment, nécessite des travaux de rénovation importants. Objectifs - Réduire les consommations d'énergie ; - Améliorer le confort des usagers (thermique, acoustique) et garantir de bonnes conditions d'accueil du public (mise aux normes du bâtiment). Description technique Les travaux à prévoir sont les suivants : menuiseries extérieures à isolation thermique renforcée, isolation thermique par l'intérieur, isolation thermique des combles en laine de bois, installation d'une PAC air eau 30 à 40 kw haut rendement, travaux d'étanchéité à l'air, VMC double flux autoréglable à détection de présence, radiateur moyenne température, éclairage LED. Des travaux d'acoustique, d'embellissement et de mise aux normes sont également à					
Calendrier prévisionnel	prévoir. Date de début des travau Date de fin des travaux : j	-	2			
Acteurs du projet	Maîtrise d'ouvrage : Com Partenaires financeurs : E		ulas			
	Dépens	es			Recettes*	
	Poste	Montan	t		Financeur	Montant
	Etudes	30	000€	Etat – DSI énergétiq	L « Rénovation	70 000 €
Présentation	Travaux	300	000€		L « Centralités »	55 200 €
financière				Etat – DE		26 000 €
				partout e	Dispositif « Bien Vivre n Bretagne » Ouvrage – Commune	Non défini
				de Daoula	•	
	Total	330	000€	Total		330 000 €
Indicateurs de suivi	Total 330 000 € Total 330 000 € - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux					

*l égg	ende	finar	cen	ent

Indicateurs de résultat

•				
A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé	

Réduction des consommations d'énergie Amélioration du confort thermique et acoustique du bâtiment

RÉNOVATION DE LA SALLE KERNÉIS					
Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs				
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 2	Localisati Périmètre		Centre-ville de 5 route de la Ga	
Présentation générale	Contexte Construit en 1991, l'espace Kerneis accueille la salle polyvalente de la commune, une salle de danse ainsi que des bureaux. Il s'agit d'un équipement a fort rayonnement, qui dépasse largement la commune, et connaît donc un taux d'occupation important. Ce bâtiment d'une surface de 570 m² présente de nombreux dysfonctionnements sur le plan du confort, des consommations et de sa maintenance et doit donc être rénové. Objectifs - Améliorer le confort des utilisateurs de la salle et réduire la consommation d'énergie par la rénovation thermique; - Mettre aux normes le bâtiment (réseau électrique). Description technique Cet espace doit être complètement rénové extérieurement et intérieurement : isolation, chauffage, sols, peinture aussi bien, les salles, bureaux et espace de circulation. Date de début des travaux : septembre 2021 Date de fin des travaux : mars 2022				
Calendrier prévisionnel					
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Commune de Partenaires financeurs : Etat	e Daoulas			
	Dépenses	Recettes*			es*
	Poste	Montant		inanceur	Montant
	Etudes :	8 400 €		OSIL 2020	60 000 €
	<u>Travaux</u> :		Etat – D	OSIL 2021	153 440 €
Présentation	Remise en état général	82 000 €		d'ouvrage – une de Daoulas	53 360 €
financière	Chauffage	42 000 €			
	Isolation	26 400 €			
	Vmc + gtc	48 000 €			
	Mise aux normes électriques	60 000 €			
	Total	266 800 €	Total		266 800 €
Indicateurs de suivi	 Lancement des appels d'offres Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité Réalisation des travaux 				aux engageant la
Indicateurs de résultats	- Amélioration du confort	- Amélioration du confort thermique et acoustique du bâtiment			

*ı	ahnanà	financement
	egende	tinancement

A solliciter Accordé Sollicité, en attente de réponse Sollicité, refusé
